

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Société Bordelaise des Equipements Publics d'Exposition et de congrès (SBEPEC) - Transformation en Société Publique Locale (SPL) - Modification du capital social et acquisition d'actions par la Communauté Urbaine de Bordeaux - Approbation - Décision - Autorisation - Désignation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée en 1988, la Société Bordelaise des Equipements Publics d'Exposition et de Congrès (SBEPEC) est une société d'économie mixte qui assure, pour le compte de la Ville de Bordeaux, la gestion immobilière du parc des expositions.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est actionnaire de la SAEM aux côtés de la Ville de Bordeaux, du Conseil Général de la Gironde, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, de la Chambre Régionale d'Aquitaine de Commerce et d'Industrie, de la Société Congrès et Expositions de Bordeaux (en charge de l'organisation des foires, salons et manifestations à caractère économique), ainsi que de plusieurs autres partenaires privés.

Dans un souci de cohérence, la Ville de Bordeaux, qui assure directement la gestion immobilière du Palais des congrès et du hangar 14, souhaite aujourd'hui regrouper l'ensemble des outils en charge du tourisme d'affaires sous une même entité et la SBEPEC semble être la structure adaptée, sous réserve d'une adaptation de son statut juridique en vue de sa transformation en Société Publique Locale.

Créée par la loi n°2010-559 du 28 mai 2010, la Société Publique Locale est une nouvelle forme de société anonyme à capital uniquement public (collectivités territoriales ou EPCI avec un minimum de deux actionnaires), qui, pour le compte de ses actionnaires, sur leur territoire et dans le cadre de leurs compétences, peut intervenir pour des activités d'intérêt général (réalisation d'opérations d'aménagement ou exploitation de services publics industriels et commerciaux).

Ce type de structure permet à ses actionnaires de lui confier, sans mise en concurrence, des prestations dites « in house », sous réserve que lesdites collectivités actionnaires exercent sur la société un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Ce nouveau statut permettrait ainsi à la SPL SBEPEC de se voir attribuer la gestion des équipements précités (auxquels devraient s'ajouter, sous sa responsabilité, les salons du Palais de la Bourse gérés par la CCIB), à charge pour elle d'en organiser l'exploitation selon les modalités les plus efficaces (le lancement d'une procédure de délégation de service public étant envisagé).

Il est donc proposé de procéder à la transformation de la SBEPEC en Société Publique Locale dans le cadre des nouveaux statuts ci-annexés, qui précisent notamment les conditions d'équilibre économique de sa mission, avec une répartition de la prise en charge des investissements entre :

- * les évolutions éventuelles des infrastructures, assumées par le propriétaire (la Ville) avec le soutien éventuel des collectivités publiques locales compétentes,
- * les investissements propres à l'activité d'exploitant et supportés par la SPL.

A la faveur de cette évolution statutaire, il est envisagé, en outre, de modifier la répartition du capital entre les différentes collectivités et leurs groupements, celle-ci se traduisant par l'acquisition, à la valeur nominale :

- * par la Ville de Bordeaux, des parts des actionnaires privés, ainsi que de 1500 actions actuellement détenues par le Conseil Général de la Gironde,
- * par la Communauté Urbaine de Bordeaux, de 2850 actions pour un montant de 43 447,96 €.

Compte tenu de ces évolutions, la nouvelle répartition du capital serait la suivante :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	PART DU CAPITAL	NOMBRE DE REPRESENTANTS AU CONSEIL D' ADMINISTRATION
Ville de Bordeaux	10 500	70 %	3
Communauté Urbaine de Bordeaux	4 500	30 %	2
TOTAL	15 000	100 %	5

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la loi n° 2010-559 du 28 mai 2010 créant une nouvelle forme de société anonyme dite société publique locale,

VU les dispositions des articles L1524-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales soumettant toute modification portant sur l'objet social, la composition du

capital ou les structures des organes dirigeants d'une société d'économie mixte locale à un accord préalable de l'assemblée délibérante des collectivités actionnaires,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux, en date du 13 février 2012, approuvant la transformation de la SBEPEC en société publique locale, ainsi que la modification de la composition du capital social,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE, compte tenu du rayonnement du tourisme d'affaires, qui va bien au-delà des limites territoriales de la Ville de Bordeaux, et au regard des objectifs ressortant du Schéma Métropolitain de Développement Economique, la Communauté Urbaine de Bordeaux est fondée à participer à l'actionnariat de la Société Publique Locale SBEPEC

DECIDE

Article 1 : d'approuver la transformation de la Société Bordelaise des Equipements Publics d'Exposition et de Congrès (SBEPEC) en Société Publique Locale selon les modalités fixées par les statuts ci-annexés et sur la base de la nouvelle répartition du capital portant à 30 % la part de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

Article 2 : de procéder à l'acquisition, auprès de la Ville de Bordeaux et à la valeur nominale, de 2850 actions pour un montant de 43 447,96 €, cette dépense étant imputée au budget principal de l'exercice en cours, Chapitre 26, Article 261, fonction 900, CRB BF00

Article 3 : d'autoriser M. le Président à signer la convention de cessions d'actions et tous documents nécessaires pour permettre la modification effective du capital social,

Article 4 : de désigner, comme représentants de la Communauté Urbaine de Bordeaux au Conseil d'Administration de la SPL :

- M. Nicolas FLORIAN

- M. Patrick GUILLEMOTEAU

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Désignations effectuées

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2012

M. NICOLAS FLORIAN